

Les outils des appels à projets **ÉCOPHYTO**

RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS



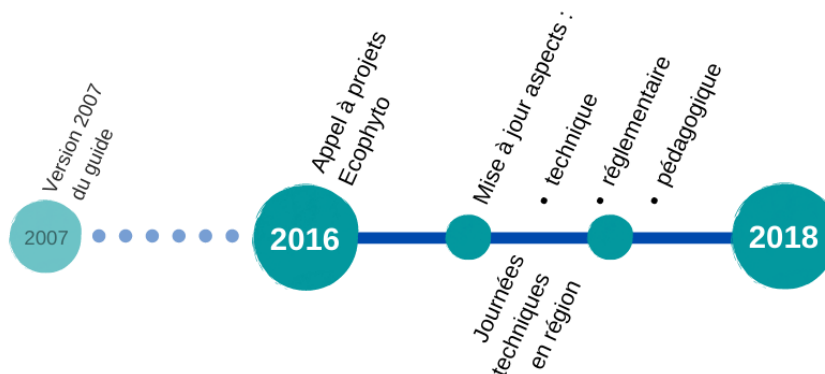
Guide des techniques alternatives aux produits phytopharmaceutiques

Structure porteuse

UNEP (Union nationale des entreprises du paysage)

Année de financement : 2016-2018.

Financement via appel à projets Ecophyto : 8 500 € (sur les 16 280 € du coût total du projet).



Le projet :

Dans ses missions d'accompagnement des professionnels, l'UNEP avait édité un guide des pratiques alternatives en 2007.

10 ans plus tard, une mise à jour s'imposait pour suivre l'évolution des connaissances, du matériel et de la législation et, notamment, intégrer davantage de méthodes de gestion différenciée.

En plus des conseils techniques, le guide entend sensibiliser les clients.les des professionnels.les du paysage.

État du projet et productions :

L'UNEP a travaillé en collaboration avec des écologues et des professionnels.les du paysage. L'objectif est de rester à l'avant-garde dans les connaissances scientifiques, techniques et le



dans respect de la législation afin que les professionnels puissent travailler efficacement, plus respectueusement de l'environnement, tout en maintenant la qualité des prestations.

[Le guide de 83](#) pages propose des fiches techniques détaillées et concrètes pour plusieurs méthodes alternatives aux produits phytosanitaires. Les fiches sont classées en 5 catégories :

- Gestion des maladies et des ravageurs ;
- Gestion des adventices et des plantes non souhaitées ;
- Outils d'analyse pour la mise en œuvre d'une gestion alternative ;
- Amélioration et gestion du sol ;
- Choix et gestion des végétaux.

Le [guide](#) propose également de nombreuses ressources complémentaires externes ; ainsi que des témoignages de professionnels.les qui ont adopté des pratiques respectueuses de l'environnement avec succès.

Enfin, il intègre des fiches (accessibles aux adhérents.tes) destinées à sensibiliser les clients.tes des paysagistes en les informant de la démarche.

Freins, améliorations & perspectives :

Comme en 2007, le principe du guide est de décrire de façon détaillée les méthodes alternatives et leur mise en œuvre pratique pour les professionnels.les.

Dans la mesure où la législation et les pratiques évoluent en permanence, ces métiers s'adaptent au fur et à mesure, il faut adopter diverses méthodes de gestion, ainsi, des mises à jour régulières restent nécessaires.

Autres outils de l'appel à projets sur le même sujet :

- Le « guide zéro phyto – parcours d'expérience d'entrepreneurs engagés » réalisé par l'UNEP en 2020.
- Le site [Ecophytopro](#), plateforme de référence en termes d'actualité, de réglementation et de guides techniques à destination des professionnels du paysage, des gestionnaires de voiries ou d'espaces verts.
- Le « Guide des alternatives pour l'entretien des espaces publics » de la FREDON Bretagne.